

BRIO GOLD INC.**AVIS DE CONVOCATION À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires (l'« **assemblée** ») de Brio Gold Inc. (« **Brio Gold** » ou la « **Société** ») se tiendra le vendredi 5 mai 2017 à 11 h (heure normale de l'Est) au cabinet d'avocats Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L./s.r.l., situé au 155, Wellington Street West, 40^e étage, Toronto (Ontario) M5V 3J7 aux fins suivantes :

1. recevoir les états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 et le rapport de l'auditeur y afférent;
2. élire les administrateurs de Brio Gold pour l'exercice à venir;
3. nommer Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l. à titre d'auditeur de la Société et autoriser les administrateurs à fixer la rémunération de l'auditeur;
4. examiner et, s'il est jugé pertinent de le faire, approuver le régime incitatif général;
5. traiter toute autre question dûment soumise à l'assemblée et à toute reprise de l'assemblée en cas de report ou d'ajournement.

La date de clôture des registres applicable à l'assemblée est le 20 mars 2017. La date de clôture des registres est la date qui établit quels sont les porteurs d'actions ordinaires inscrits qui ont le droit de recevoir l'avis de convocation à, et de voter à, l'assemblée et à toute reprise de l'assemblée en cas de report ou d'ajournement.

L'avis de convocation est accompagné d'une circulaire d'information de la direction (la « **circulaire** ») et, ou d'un formulaire de procuration, ou d'un formulaire d'instructions de vote. Des exemplaires des états financiers annuels ou intérimaires de Brio Gold et des rapports de gestion de Brio Gold sont également disponibles sous le profil de Brio Gold sur SEDAR au www.sedar.com, sur le site www.meetingdocuments.com/cst/BRIO ou en présentant une demande à Brio Gold.

Tel qu'il est indiqué dans les documents de notification et d'accès postés aux actionnaires, la Société utilise la procédure de notification et d'accès pour transmettre aux actionnaires l'avis de convocation et la circulaire. L'avis de convocation et la circulaire seront disponibles sur le site www.meetingdocuments.com/cst/BRIO et sous le profil de Brio Gold sur SEDAR au www.sedar.com.

Votre avis est précieux pour nous de même que votre participation à l'assemblée à titre d'actionnaire de Brio Gold. Veuillez examiner la circulaire ci-jointe avant de voter, car elle contient des renseignements importants sur l'assemblée. Il est important que vous exerciez votre droit de vote, ou en personne à l'assemblée, ou en remplissant et en transmettant le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote ci-joints. Si vous avez des questions sur l'exercice des droits de vote rattachés à vos actions, communiquez directement avec Société de fiducie CST par téléphone en composant le numéro sans frais 1-800-387-0825 ou le numéro 416-682-3860, ou par courriel à inquiries@canstockta.com. Toute procuration destinée à être utilisée ou présentée à l'assemblée doit avoir été reçue au plus tard le 3 mai 2017 à 17 h, ou au plus tard 48 heures (compte non tenu des samedis, dimanches et jours fériés) avant le moment de la tenue d'une reprise de l'assemblée en cas de report ou d'ajournement.

FAIT à Toronto (Ontario), le 24 mars 2017.

Par ordre du conseil d'administration

(signé) « *Gil Clausen* »

Gil Clausen

Président et chef de la direction